

Séance du vendredi 08 avril 2022

Date de la convocation : 01/04/2022

Membres en exercice : 35

L'an deux mille vingt-deux et le huit avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Francis SAINT-LEGER,

Présents : 21

Votants : 29

Pour : 29

Abstention : 0

Contre : 0

**Présents :** Joseph BEAUFILS, Didier BRUNEL, Céline DELMAS, Bruno DURAND, Gisèle GERBAL, Arnaud GIBELIN, Francis GIBERT, Jean-Luc GOAREGUER, Claire HELARY, Didier MATHIEU, Jean-Paul MEYNIER, Christian PASCON, Michèle PIEJOUJAC, Alain RAYNALDY, Laurent RICHARD, Claude ROLLAND, Serge ROMIEU, Eric ROUX, Francis SAINT-LEGER, Patrice SAINT-LEGER, Didier VIGOUROUX

**Représentés :** Jean-Louis ALLE, Louis GIBERT, Jacqueline LIZZANA, Patrice MONTEIL, Gilles PASCAL, Murielle TEISSEDRE, Julien TUFFERY, Cécile VIGNOBOUL

**Excusés :** Maxime ATGER, Franck BACHELARD

**Absents :** Guy GALTIER, José MARTINEZ, Pierre-Emile SYLVAIN, André THEROND

Secrétaire de séance : Francis GIBERT

**DE\_2022\_018 - Objet : DEMANDE DE SUBVENTION 2022 - ASSOCIATION LA FÉE DÉSIRÉE**

Le Président fait part à l'assemblée de la demande de subvention de la part de l'association "La Fée Désirée", gestionnaire de la Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) de Grandrieu.

Après délibéré, et à l'unanimité, le conseil communautaire décide :

- D'attribuer une subvention de 6 800 € à l'association la Fée Désirée de Grandrieu pour l'année 2022
- De procéder au versement de cette subvention
- D'autoriser le Président à signer tous documents afférents à cette affaire

Pour cette délibération, les délégués GALTIER Guy, MARTINEZ José, SYLVAIN Pierre-Emile et THERON André sont invités à se retirer de la salle du conseil et ne prennent part ni aux débats ni au vote.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme

Le Président,  
Francis SAINT-LEGER

